

CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Le Comité d'Entreprise s'est réuni le 3 juillet pour procéder à l'élection de son secrétaire.

Un seul candidat s'est présenté : Dominique CHATAIN du RSP.

Résultat du vote : 4 pour (élus RSP)

5 contre (2 élus CGC et 3 élus SU)

Comme il n'y a pas de majorité pour élire le représentant du CE, le CE n'a plus de secrétaire.

Il est surprenant que les élus CGC et SU, n'ayant pas présenté de candidats votent contre le seul candidat qui se présente, car en prenant cette position, ils bloquent le fonctionnement du CE, de plus à une période cruciale pour ses activités.

Cela ressemble à s'y méprendre à une entrave au fonctionnement du CE.

En fait le SU et la CGC bloquent le fonctionnement du CE, sous prétexte que ce sont des élus issus de l'ex-CEAN qui se présentent.

Le SU qui gérait jusqu'à présent le comité d'entreprise s'est refusé de présenter un candidat, sous prétexte qu'il ne pouvait présenter qu'un candidat SU, issu de l'ex-CEAN.

Le personnel est-il soucieux que le SU présente un candidat issu de l'ex-CEPC ou de l'ex-CEPA, ou simplement que le SU présente un candidat de la CEAPC, afin de faire fonctionner les œuvres sociales ?

Il est à souligner que le rôle du CE ne se limite pas uniquement au fonctionnement des œuvres sociales, mais que c'est une instance qui doit être obligatoirement consultée pour tout changement important du fonctionnement de l'entreprise.

En cette période délicate pour l'entreprise, le personnel appréciera la posture des organisations syndicales qui préfèrent bloquer le fonctionnement du Comité d'Entreprise, que de présenter un candidat issu de leur propre organisation, mais ayant le défaut d'être issu du « microcosme Bordelais », selon l'expression employée par un militant syndical issu d'une autre ville.

La CFDT n'ayant pas d'élus, ne peut que déplorer ces attitudes de clocher.

Elle souhaite défendre l'intérêt de tous les salariés de la totalité du territoire de l'entreprise, et se propose de présenter des candidats issus des 9 départements, lors des prochaines élections de vos représentants au comité d'entreprise.

Que les candidats soient de Poitiers, Angoulême, Saintes, Niort, La Rochelle, Dax, Bayonne, Pau, Biarritz, Périgueux, Bergerac, Agen, ou Bordeaux ou d'ailleurs, nous présenterons tous les candidats sans aucune discrimination.

Si vous ne vous reconnaissez pas dans le fonctionnement des organisations syndicales majoritaires actuelles de la CEAPC, si vous souhaitez valider le positionnement de la CFDT, contactez nous pour nous apporter votre soutien en vous présentant sur la liste CFDT aux prochaines élections CE-DP.